Correspondance

Autor(en): **Cust, Robert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **5 (1884)**

Heft 2

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-132327

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

citées, avec des index alphabétiques de différentes sortes, extrêmement précieux pour la consultation de ces deux volumes.

On le voit, l'auteur n'a rien négligé pour que son œuvre fût en même temps la meilleure et la plus utile. Nous n'avons cependant parlé jusqu'ici que de ce que nous pourrions appeler le mérite intellectuel de l'ouvrage, l'ordre dans l'abondance des matériaux, la justesse des vues et la sagacité des observations. Nous nous reprocherions de ne pas relever un trait particulier qui ôte à ces volumes, semés d'indications bibliographiques, quoique l'auteur ait éliminé du bas des pages toute espèce de notes, et où les divisions et les subdivisions abondent, toute l'aridité qu'un pareil sujet semblait devoir entraîner nécessairement avec lui, et qui leur donne au contraire un grand charme. Nous voulons parler du sentiment d'affection que respirent ces pages pour tous ceux qui ont fourni à M. Cust la possibilité de les écrire, et dont il a eu soin de placer les photographies en tête de son premier volume, en donnant une place à part au premier évêque noir, Samuel Crowther, l'apôtre du Niger, auquel il devait une carte des langues du bassin de ce fleuve et beaucoup de renseignements sur les tribus qui l'habitent ;— de la reconnaissance de l'auteur pour tous les explorateurs et les missionnaires qui travaillent à faire mieux connaître les innombrables tribus de cet immense continent et leurs langues,— et surtout de l'amour qu'il a voué à ceux en faveur desquels ce travail s'accomplit. On sent que chez l'écrivain le cœur est aussi grand que la pensée est élevée ; on est touché des adieux émus qu'il adresse à chacun des grands voyageurs ou missionnaires qui lui ont servi de guides dans l'étude de telle ou telle partie de son vaste sujet et, dans le bel ouvrage qu'il vient de publier, on admire surtout la bonne œuvre d'une âme ingénieuse dans son dévouement pour les plus déshérités de l'humanité, et pour ceux qui s'efforcent de les enrichir de tous les bienfaits de la civilisation.

CORRESPONDANCE

Londres, 12 janvier 1884.

Cher Monsieur,

L'intérêt que je porte à l'*Afrique explorée* m'engage à vous demander si vous pourriez adopter un système perfectionné pour l'orthographe des noms propres en Afrique.

Vous avez un exemplaire de mon ouvrage sur les langues modernes de l'Afrique : vous y verrez, au bas de la page 11, qu'il n'est pas correct, soit en anglais, soit en français, d'ajouter une *s* comme suffixe pluriel à un nom propre ; il faut écrire les Zoulou, et non les Zoulou *s*.

En outre, quand on écrit le nom d'une tribu ou d'un peuple, il faut écrire :

Ou-Ganda, et non Ouganda,
Ma-Viti, et non Maviti,

et quand il est question d'une langue, l'on doit écrire : Ganda, Chuana, Qwamba, comme l'on écrit : Souaheli, Yao, Zoulou. Le préfixe *ki* n'est pas nécessaire quand on traduit, dans une autre langue, le nom de la langue. En anglais, j'écris :

I speak French

et non :

I speak Language French.

On emploie pour un pays le préfixe : *ou*

Ou-Ganda ;

» pour un peuple, les préfixes :

Ma, wa, ba, a { Ma-Viti. Ba-Kongo. Wa-Bisa. A-Tonga.

» pour une langue, seulement la racine.

Quand on a à écrire le nom d'une tribu qui n'est pas bantou, pourquoi ajouter un préfixe bantou, comme Wa-Khwafi, les Souaheli les appellent ainsi dans leur langue, mais nous n'avons pas besoin de faire de même.

C'est le désir de voir la clarté et la netteté, seule chance de progrès, régner dans tous les domaines se rapportant à l'Afrique, qui m'a engagé à vous adresser ces lignes.

Votre tout dévoué,
Robert Cust.

P.-S. M. d'Abbadie m'assure que l'*s* est une faute, en français comme en anglais.

BIBLIOGRAPHIE [1]

Le protectorat français en Tunisie, par *Edmond Desfossés*. Paris (Challamel aîné), 1882, in-8°, 27 p., 2 fr. — De la réorganisation administrative et financière de la Tunisie, par *le même*. Paris (Challamel aîné). 1882, in-8°, 40 p. — Au moment où la question tunisienne va revenir devant les Chambres françaises, on lira avec intérêt ces deux brochures, émanant d'un écrivain qui s'est déjà fait connaître par plusieurs publications sur la Tunisie, et que les voyages dans ce

[2] On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.